

*XII<sup>e</sup> Assemblée Régionale Afrique  
Brazzaville, du 3 au 6 mai 2004*

**Résolution sur le problème de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique**

\* \* \*

*La XII<sup>ème</sup> Assemblée régionale Afrique, réunie à Brazzaville du 3 au 6 mai 2004,*

**CONSTATANT** la gravité de la situation créée par l'évolution extrêmement préoccupante de l'épidémie du Sida principalement en Afrique ;

**COMPTE TENU** de l'importance, pour l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et particulièrement pour sa Région Africaine, de la mise en œuvre effective de la résolution et du plan d'action adoptés les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2003 à Yaoundé définissant les modalités d'implication de notre Assemblée à travers son réseau dans la lutte contre la propagation du VIH/SIDA en Afrique ;

Dans la perspective de la XXX<sup>ème</sup> session de juillet 2004 de Charlottetown de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de la 3<sup>ème</sup> réunion de suivi et d'évaluation des coordonnateurs du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA d'octobre 2004 à Lomé ;

**APPELLE** les sections de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à :

- **PRENDRE** toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution effective du plan d'action 2003-2004 du réseau parlementaire de lutte contre le Sida en Afrique adopté à Yaoundé les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2003 ;
- **TRANSMETTRE** au Secrétariat Général de l'APF toutes les informations utiles susceptibles d'alimenter efficacement la fenêtre Sida disponible sur le site Internet de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.